Club de l'Audace

Medef : *« les réformes à mener pour la France de demain »*

21 février 2017

Le directeur général du Medef, Michel Guilbaud, était l'invité du Club de l'Audace. À deux mois de la présidentielle, il a présenté « les réformes à mener pour la France de demain ».

Pour le Medef, dans un avenir très proche, le monde va devoir faire face à 7 défis : celui de l'*« audace créatrice »*, *« des filières d'avenir »*, de l'*« Europe »*, de l'*« épanouissement des femmes et des hommes »*, *« du numérique »*, du *« développement durable »* et de la *« mondialisation »*. Le monde s'adapte à ces changements, la France doit elle aussi changer.

De nombreuses transformations sont en cours. D'ici 2017, à Paris, 1 000 start-ups seront en incubateur, en 2050 2 milliards de personnes supplémentaires seront rentrées dans les classes moyennes, il y aura en 2030 60 % de nouveaux métiers, les échanges commerciaux mondiaux vont être multiplié, par trois et 35 milliards d'euros seront nécessaires pour financer la dépendance en 2060 en France. Dans ce contexte de changement radical, le Medef propose *« 4 blocs de réformes indispensables à notre pays et nos concitoyens »*.

ÉDUCATION : REPOSITIONNER L'ENTREPRISE AU CŒUR DU SYSTÈME

Pour rédiger *« les réformes à mener pour la France de demain »* en matière d'éducation, le Medef part d'un certain nombre de constats. Tout d'abord celui du faible niveau de compétence en lecture et écriture de 22 % des adultes, ensuite que neuf jeunes sur dix se destinent à travailler en entreprise, enfin que la France compte seulement 400 000 apprentis quand l'Allemagne en dénombre 1,5 million.

Pour le Medef la solution passe par une refondation de l'apprentissage. La mauvaise image dont il souffre en France bloque beaucoup de jeunes. *« Cessons d'opposer apprentissage et formation académique »* exhorte le Medef qui propose *« d'informer sur les débouchés ; d'impliquer les branches professionnelles dans la co-construction des certifications ; de libérer l'ouverture et le financement des centres de formation et d'alléger les démarches administratives »*.

D'une manière générale le Medef souhaite également *« repositionner l'entreprise au cœur du système »* éducatif. L'organisation patronale veut pour cela *« faire aimer l'entreprise et développer l'esprit d'entreprise dès l'école »*. Tout comme certains candidats à la présidentielle le Mouvement des entreprises de France veut également laisser plus de latitude aux établissements.

© JSS

FAIRE DE LA PROTECTION SOCIALE UN ATOUT

En France, 76 % des chefs d'entreprise estiment avoir des difficultés à embaucher et licencier. Selon le Medef, l'essentiel des craintes des sociétés porte sur la complexité et le coût du licenciement. Pour l'institution, il est donc nécessaire *« d'accompagner et de sécuriser toutes les dynamiques d'activités au service de l'emploi pour l'entrepreneur et le travailleur ; de conjurer la peur de l'embauche ; de simplifier la production des normes en droit du travail (en 15 ans le Code du travail a enflé de plus de 100 pages) ; de résoudre la crise du logement »*.

En ce qui concerne la protection sociale, le Medef déplore l'importance du taux de prélèvement obligatoire qui est en France de 48 % contre 36 % en moyenne dans l'OCDE et que la branche maladie soit financée à 42 % par les cotisations patronales. De plus, il estime le coût du dispositif pénibilité à terme de 8 milliards d'euros par an. L'organisation patronale propose ainsi *« de réformer le financement de la protection sociale par une baisse du coût du travail de 30 milliards d'euros et faire financer la solidarité par l'impôt ; de reculer l'âge de départ à la retraite à 65 ans et à terme engager une réforme systémique des régimes ; d'unifier les dispositifs de départ anticipé pour les rendre lisibles, solidaires et équitables ; de passer d'un système de santé administré à un système entrepreneurial »*.

SIMPLIFICATION : POUR UN ENVIRONNEMENT DE CONFIANCE

Le projet de réforme proposé par le Medef s'empare également de la sphère publique et préconise de la gérer *« avec les méthodes des entreprises »*. Les 1 243 milliards d'euros de dépenses publiques en 2015, le déficit public de près de 70 milliards d'euros en 2016 et les 97,6 % du PIB que représente la dette publique ne sont plus supportables. Pour le Medef il est donc nécessaire *« de proposer une méthode qui interroge l'utilité sociale et l'efficacité de la dépense ; de recentrer les missions de la puissance publique et promouvoir l'externalisation des services publics ; de réformer le millefeuille territorial et baisser la dépense locale ; de simplifier le fonctionnement de l'administration et de repenser la fabrique de la loi et des normes »*.

COMPÉTITIVITÉ : POUR UNE FISCALITÉ DE CROISSANCE

La fiscalité constitue un point essentiel des réformes abordées par le Medef. Il existe en France 120 impôts et taxes uniquement en direction des entreprises. L'Hexagone est premier d'Europe en termes de taux d'impôt sur les sociétés (IS) (33,3 %) et deuxième pour ce qui est du taux de prélèvement obligatoire (45 %). Le Medef milite pour *« une fiscalité simple, compétitive, stable et incitative à l'investissement et au financement des entreprises »*. Il propose donc de *« supprimer sur cinq ans impôts et taxes sur les facteurs de production ; de baisser le taux d'IS à la moyenne européenne d'ici 2020 soit 22 % ; de supprimer l'ISF ; d'instaurer une flat tax à 25 % sur les revenus de l'épargne »*.

Retrouver l'ensemble des propositions sur *www.france-2020.com* et *www.medef.com*

Victor Bretonnier

2017-2616